

# EL MOUDJAHID

## **15e édition du SILA : Conférence de presse de Mme Khalida Toumi**

### **Pour une politique éditoriale de qualité**

Mme Khalida Toumi, ministre de la Culture a tenu, hier, une conférence de presse sous un chapiteau du complexe Mohamed Boudiaf devant un parterre d'invités de marque dont la directrice de la bibliothèque suisse, les organisateurs de ce Salon et les professionnels du livre et les journalistes autour de la problématique cruciale du livre et de la lecture publique.

En guise de préambule à sa communication elle a d'abord tenu à souligner l'importance primordiale que revêt le livre en tant qu'objet de connaissance et de savoir dans l'éducation du citoyen d'aujourd'hui et du développement dans toutes ses dimensions intellectuelle, spirituelle et scientifique de la société dans laquelle évolue ce dernier.

La lecture publique contribue quant à elle à « l'élévation du niveau culturel, au raffermissement de l'identité nationale et à la construction d'une société démocratique », dit-elle, mettant en avant la préoccupation de son ministère dont la priorité principale est la prise en charge nécessaire de ces deux secteurs qui accusent « un grand retard au plan institutionnel, organisationnel, juridique et infrastructurel », a-t-elle ajouté.

En assurant que sa tutelle y travaille depuis 2005 en vue d'assurer par le biais de tout un réseau de bibliothèques une lecture publique et ce, par la multiplication des bibliothèques itinérantes et le soutien à l'édition, du « maillage du territoire national ».

C'est en soutenant la production éditoriale de façon effective et en respectant les éléments de la chaîne entrant dans sa fabrication, son impression et sa diffusion que le livre passera de sa conception en tant qu'outil de savoir à sa considération comme source nouvelle en Algérie génératrice de revenus et de gains substantiels contribuant à l'essor de notre économie.

Sur ce point Mme Toumi soulignera dans sa conférence que la première étape du travail du ministère de la Culture était de proposer un soutien financier de l'Etat pour renforcer la production livresque dans tous les domaines qu'elle suppose aux fins de favoriser la promotion du livre. « Il est temps pour les professionnels de produire non plus en masse mais surtout en qualité, cela suppose l'examen du cahier de charges » a-t-elle insisté. Mais le point fondamental qui était au centre de cette conférence était surtout l'exposé par la ministre s'agissant de la poursuite de la « politique nationale du livre ».

Des mesures ont été prises pour les dispositions législatives, réglementaires et institutionnelles qui entrent en ligne de compte dans le cadre de cette optique. En commençant par la répartition à ce jour de plus de 174 bibliothèques de lecture publique, avec 22 réparties dans les chefs-lieux de wilayas et 152 locales et plus de 234 en cours de réalisation et dépendant du ministère de la Culture qui projette d'en augmenter le chiffre à 48 dans les grands centres urbains et 400 à l'échelle locale à partir de 2014. A la différence des autres

bibliothèques dépendant des APC, celles-ci seront dotées par le ministère d'un statut juridique obéissant à des décrets et autres arrêtés ministériels. Quant au soutien à l'édition et à la création littéraire érigé en véritable politique depuis 2007, avec plus de 1.021 titres et 150 maisons d'éditions et les 1.400 titres retenus pour le programme de 2010 /2011, il se fera grâce au fonds national de développement et de la promotion des arts et des lettres et qui sera à partir de 2011 alimenté par une taxe de 0,5 % du chiffre d'affaires de la téléphonie mobile.

Par ailleurs le département de Mme Toumi compte institutionnaliser le Salon du livre, la bande dessinée, le roman et la littérature de jeunesse ainsi que le festival « Lire en fête ». A signaler aussi la création du Centre national du livre par décret présidentiel, son directeur sera installé après la clôture du 15e SILA. La principale mesure fiscale en faveur du soutien du livre est, comme l'aura annoncé la ministre, l'exemption de la TVA pour le papier destiné exclusivement à l'impression du livre, l'édition de travaux sur support numérique LFC 2010.

On notera enfin que l'Etat crée le Prix Ali Maachi, du Président de la République, et le travail commun d'ici la fin de l'année 2010 du secteur de l'éducation nationale et celui de la culture afin de décider de l'inscription de 4 ouvrages dans le programme scolaire dans chaque cycle en donnant la priorité aux auteurs nationaux

**Nouria D.**

## **Table-ronde autour de la littérature et la traduction au Sila Préserver l'émotion esthétique de l'œuvre originelle**

La problématique de la traduction dans le domaine littéraire a été au centre d'une table-ronde organisée vendredi après-midi dans le cadre du 15<sup>e</sup> Salon international du livre d'Alger (SILA), qui se tient du 27 octobre au 6 novembre sur l'esplanade du complexe olympique Mohamed Boudiaf. “ Quand on traduit une œuvre littéraire, il faut obligatoirement connaître les subtilités de la langue de laquelle et vers laquelle on traduit ”, a indiqué Mohamed Sari, professeur à l'université d'Alger, soulignant dans son intervention la nécessité de faire une recherche lexicale surtout quand il s'agit de termes du dialecte. “ Les idiomes ne sont pas traduisibles. Il faut trouver l'équivalent ”, a-t-il ajouté, insistant sur le fait qu'il faut garder l'émotion esthétique de l'œuvre originale. L'écrivain et éditeur camerounais François Nkeme a dressé un état des lieux de la traduction littéraire dans son pays, estimant qu'il y a très peu d'œuvres traduites “ à cause du très grand nombre de dialectes ”. “ Le problème qui se pose est dans quel dialecte va-t-on traduire ”, a-t-il dit, ajoutant, par ailleurs, que “ la santé de la traduction est liée au paysage éditorial ”. “ Si le livre ne circule pas, les possibilités de traduction sont limitées ”, a relevé François Nkeme.

June Dahy, directrice du département de langue arabe à l'université de Copenhague (Danemark), et traductrice de l'arabe vers le danois de l'œuvre du poète palestinien Mahmoud Derwich, a parlé de son expérience de traduction de l'ouvrage de Waciny Laredj intitulé La maison andalouse.

“Déjà sa lecture en arabe est un vrai plaisir. J'ai aussi choisi cette œuvre pour des raisons culturelles et littéraires ”, a confié June Dahy, qui a noté qu'il y a “ très peu ” de traduction de livres de l'arabe vers le danois. “ La littérature arabe n'est pas très traduite au Danemark et quand une œuvre est traduite, son tirage ne dépasse pas les 1.000 à 1.500 exemplaires ”, a-t-elle regretté, mettant en exergue l'importance de la traduction des œuvres littéraires car ces dernières “ parlent de l'humanité.”

“ La traduction doit à la fois instruire, cultiver, plaire et séduire ”, pense Justine Mintsa, maître assistante à l'université de Libreville (Gabon). Selon elle, le traducteur “ doit savoir restituer le texte dans la langue traduite en lui gardant toute sa saveur ”. “ Deux langues n'ont pas les mêmes approches, ni les mêmes concepts, donc le traducteur est obligé de trouver des tournures de phrases pour exprimer la réalité. Il y a aussi des onomatopées qui ne peuvent pas être transcrites ”, a poursuivi Justine Mintsa, pour qui le traducteur “ peut ne pas être fidèle au texte d'origine et ce pour des raisons purement esthétiques ”. Amara Lakhous, ancien journaliste à la Radio et auteur publiant actuellement en arabe et en italien, a évoqué son expérience littéraire. “Etant traducteur de mes propres romans, je me sens libre dans le choix des mots et dans la façon de les adapter ”, a-t-il dit, précisant, en outre, qu'en écrivant à la première personne, il se “ rapproche de l'intimité linguistique ” de ses personnages. “ La traduction doit respecter le côté esthétique de l'œuvre originale ”, a souligné, de son côté,

Francesco Leggio, universitaire et traducteur italien, qui a posé le problème des approches dans la traduction et mis en garde contre la traduction intégrale. “ Quelquefois, les marges sont obligatoires pour expliquer une expression ”, a-t-il indiqué, estimant, également, qu'“on ne doit pas, au cours de la traduction, sauter des passages ou des expressions car s'avérant très délicats à traduire ”. “ Il y a, cependant, dans la traduction, des pertes que l'on ne peut pas toujours éviter ”, a-t-il commenté. Abdesselam Cheddadi, universitaire marocain, auteur d'une traduction de la Moqadima, d'Ibn Khaldoun, a considéré, lui aussi, qu'en littérature la traduction “ a ses limites ” et que le traducteur doit, “ parfois, faire une acrobatie ” et faire preuve d'une “ véritable inventivité ”. “ Il ne faut pas que les emprunts soient trop nombreux pour ne pas déformer le texte ”, a-t-il encore estimé.